



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°148/2026
du Conseil communautaire
Séance du 6 juillet 2026**

Date d'envoi de la convocation : 30 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 77

Nombre de conseillers présents : 49

Nombre de conseillers absents : 28

Nombre de votants : 56

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au Forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : NICOLET Alain, MUCCIO Christine, DAHMANI Naima, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte, NADAL Laurent, CREYSSON Yves, EISELE Michel, RIEU José, DI-ROLLO Ludovic, PARADIS Gislaine, BIALLET David, BOUIS Caroline, MOSSAND Guillaume, GANDON Arnaud, MERCIER Julie, PALISSE Patrick, CLEMENTE Cédric, TRICHOT Benoit, DUCROS Bernard, SEGAL Valère, RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah, CARMINATI Jérôme, AUGUSTIN Philippe, ESQUER Olivier, GAYTE Jocelyne, ROCA Benjamin, ROCHÉ Charles-Henri, COUDERC Alain, GIANNOTTI Jean-Marc, MARCELLIN Stéphane, JOUVE Olivier, LEFRANC Sarah, SALAU Claude, AUBANEL Guy, BARRIEU VIGNAL Sylvie, ANGELOZ Luc, GIOLBAS Elisabeth, PETITJEAN Elian, MISSOUR Gérald, SABATON Marjorie, SERRE Christophe, LAURENS Jean-Marie, HERBE Véronique, DANIEL Georges, CHENIVESSE Hélène, PHILIP Claude, BERTRAND Pascale, PISSAS Alexandre, CORBA Sébastien

Absents/Procurations : BORDES Pascale, BETTON Thomas, DEY Christine, DAUDE Denis, HAGEAUX Audrey, LIANES Pedro, MARQUES Léopoldina, CALLEJON Gaétan, BERGONZI Margaux, MORELLI Jean-Louis, BODI Trinité, ROUX Olivier, COSTA Ludivine, COUSTON Maxime, JACKEL Jérôme (procuration à DAHMANI Naima), PEYRIERE Pascal, BAYART Sébastien, CASTOR Raphael, MAHLER Fred, TEDESCHI Marie-Laure, PRAT Patrice, ROBELET Olivier, EUTEDJIAN Claudine (procuration à RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah), GOURRET Patrice (procuration à CARMINATI Jérôme), BAGUR Marie-Laure (procuration à SEGAL Valère), FRENEIX Marie-Laure (procuration à AUGUSTIN Philippe), LORIC Karima (procuration à ESQUER Olivier), BROCHE Jérôme (procuration à NADAL Laurent),

Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

OBJET : convention k'net partage

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et L.2224-13 relatifs aux compétences des établissements publics de coopération intercommunale en matière de collecte et traitement des déchets,

Considérant que l'association K'net Partage œuvre à la promotion des gestes écocitoyens et à la valorisation des emballages recyclables, notamment des canettes en aluminium et en acier,

Considérant que cette action contribue à l'amélioration du tri sélectif sur le territoire communautaire,

Considérant que les fonds ainsi collectés sont redistribués à des enfants en situation de handicap, conférant à cette action un caractère d'intérêt général,

Considérant que l'Agglomération du Gard rhodanien est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,

Considérant le projet de convention avec l'association K'net Partage pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de trois ans,

Considérant que la commission déchets a examiné cette question le 11 juin 2026,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la convention de partenariat avec l'association K'net Partage,
- d'autoriser le Président à signer la convention avec K'net partage et tout document utile relatif à cette convention,
- d'attribuer une subvention à l'association, dont le montant varie selon les modalités définies dans la convention, en fonction du tonnage de canettes collectées et triées, dans la limite de 16 000 € par an,
- d'inscrire les crédits correspondants au budget annexe de la Redevance Incitative.

Fait et délibéré à Laudun-L'Ardoise le 6 juillet 2026.

Le Président
Christophe SERRE

La Secrétaire de Séance

Brigitte VANDEMEULEBROUCKE



Signé électroniquement par : Christophe SERRE
Date de signature : 16/07/2026
Qualité : Président de l'Agglomération du Gard rhodanien